

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



Facile
à lire et à
comprendre





ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Cinéma Les Lumières de la Ville est constitué de 3 salles de cinéma :

Salle 1 : 276 places + 7 PMR

Salle 2 : 146 places + 4 PMR

Salle 3 : 88 places + 3 PMR

Consultation du registre public d'accessibilité :

à l'accueil du cinéma

sur le site internet : <https://cinerumilly.fr/>

Le bâtiment et les services sont accessibles à toutes et tous :

oui

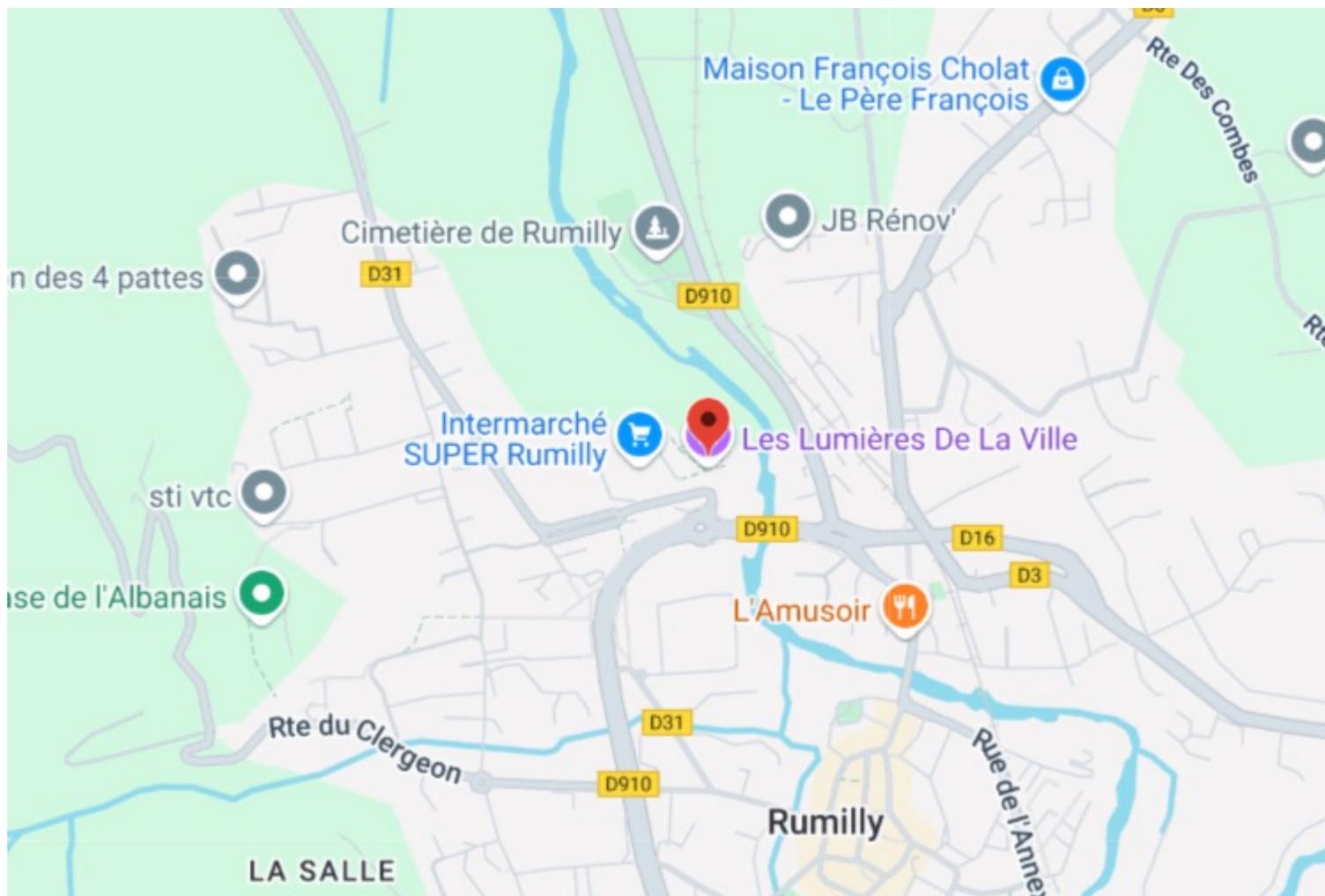
non

Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :

oui

non

L'accès du bâtiment est situé au 18 Avenue Franklin Roosevelt, 74150 Rumilly



LE CINÉ LES LUMIERES DE LA VILLE

Ce cinéma projette des films.

Il y a de nouveaux films programmés chaque semaine.

Le Ciné Les Lumières de la Ville a été construit en 2017.

Il appartient à la ville de Rumilly et il est géré par la société Féliciné.

Le Cinéma propose différents films :

- des films en français
- des films d'animation pour tous les âges
- des documentaires
- des films en langue étrangère

Quand le film est en langue étrangère, il y a des sous-titres en français.

- des opéras
- des cinés conférences (Altaïr)

UN CINÉMA DIFFÉRENT

Ce cinéma est indépendant.

Il a le label "Art et Essai".

Il peut diffuser des films d'auteur, à petits budgets, ouverts aux différentes cultures du monde.

Ces films sont appelés "films art et essai".

Le Cinéma Les Lumières de la Ville propose des événements :

- des avant-premières avec la présence d'invités
- des rencontres / débats
- des ciné-goûters et ateliers pour les enfants
- des soirées spéciales



UN CINÉMA POUR TOUS

Le Cinéma Les Lumières de la Ville organise propose les séances en Version Française Sous-Titrée Français pour les personnes sourdes et malentendantes.

Les dialogues et les sons sont écrits au bas de l'écran.

Ces séances sont désignées dans le programme par la mention VFSTF.

Si le film est adapté et qu'aucune séance en VFSTF n'a encore été programmée, vous pouvez en faire la demande en envoyant un mail à cine.rumilly@gmail.com

LE BATIMENT DU CINÉMA

L'accès au Cinéma Les Lumières de la Ville se fait par la porte avec un accès PMR



Le Cinéma se compose de différents espaces, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- **La façade**

A l'extérieur, il y a les affiches des films de la semaine.

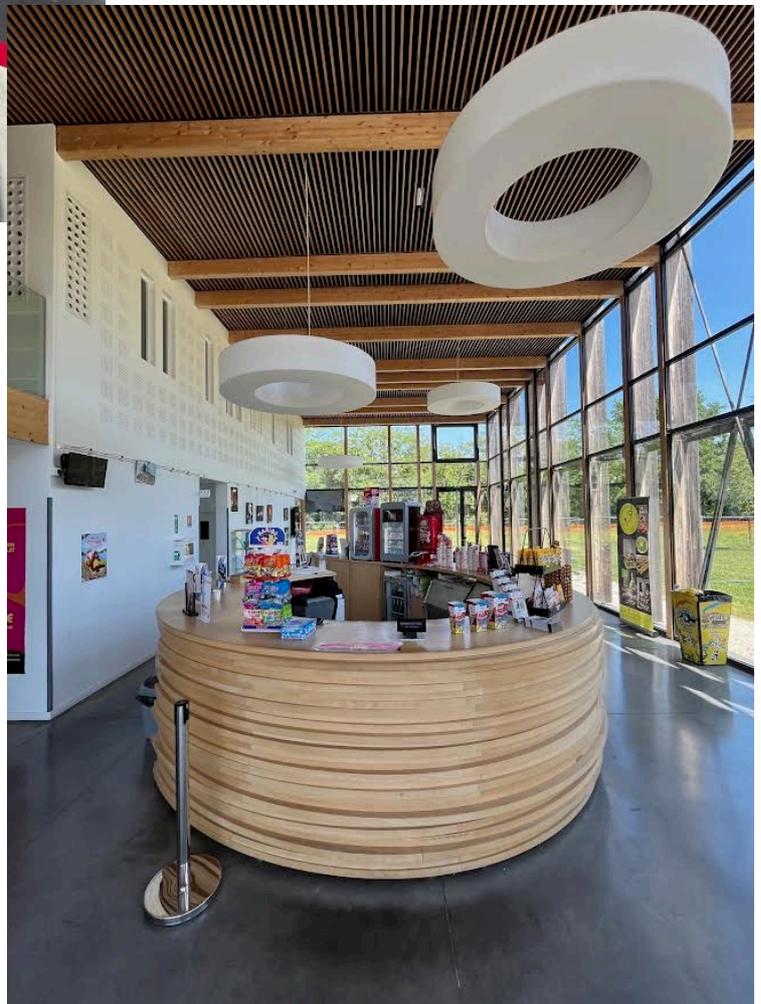


- **L'accueil**

J'achète mon billet en caisse ou en ligne.

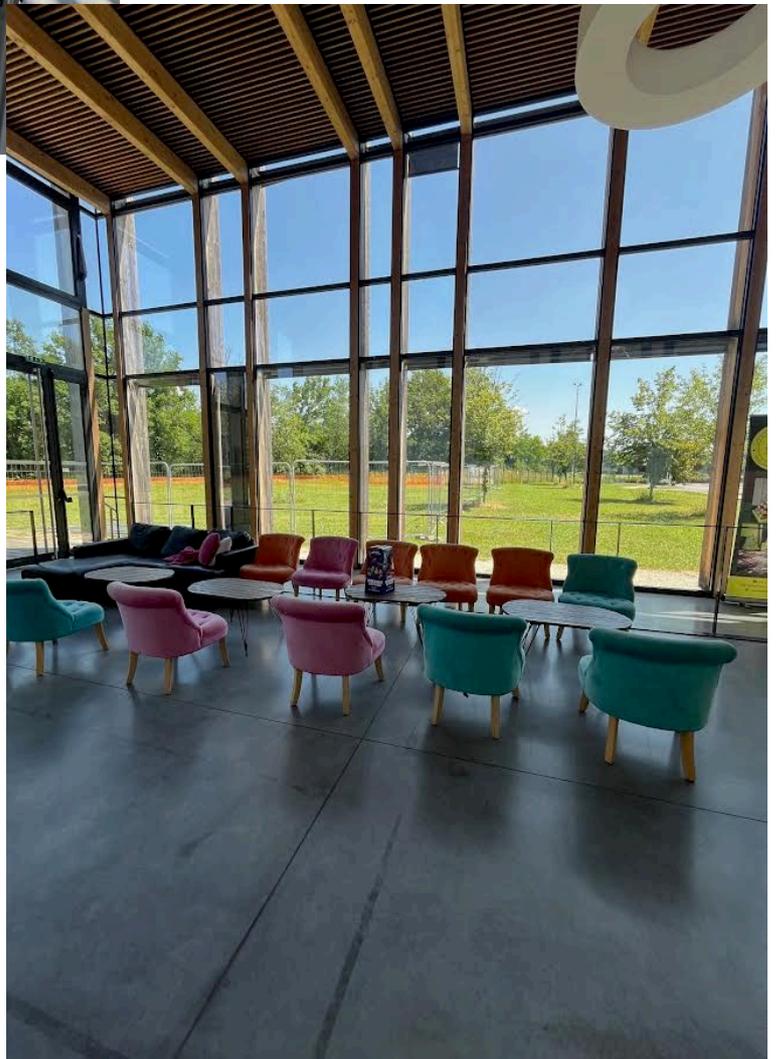
Pour bénéficier du tarif réduit : je présente ma carte d'invalidité.

Une personne contrôle mon billet et m'indique le chemin.



- **Le hall**

C'est l'endroit où les spectateurs patientent en attendant de pouvoir accéder aux salles.



- **Les salles**

Il y a trois salles.

Toutes les deux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les places réservées aux fauteuils roulants se situent à l'entrée des salles.



Salle 1



Salle 2



Salle 3

ADRESSE

L'adresse du Cinéma les Lumières de la Ville est :

18 Avenue Franklin Roosevelt

74150 Rumilly



HORAIRES D'OUVERTURE

Le Cinéma Jacques Perrin est ouvert du lundi au dimanche,

de 13h15 à 21h (vacances scolaires) + vendredi et dimanche matin



Hors vacances scolaires (lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche)

de 13h15 à 21h

(lundi, jeudi) de 17h15 à 21h

CONTACT



Je me renseigne par téléphone :

04.50.69.44.14

Aucune réservation par téléphone et par mail.



Je me renseigne par email :

Cine.rumilly@gmail.com



Je peux acheter ma place et me renseigner sur le site internet :

cinerumilly.fr

ACCUEIL PAR LE PERSONNEL

L'ensemble du personnel a été sensibilisé à l'accueil des différents publics handicapés. Il est à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner si besoin dans vos déplacements à l'intérieur du cinéma.

JE VIENS AU CINÉMA LES LUMIERES DE LA VILLE



Je viens en voiture

Je peux me garer sur le parking (gratuit).

Il est situé juste en face du cinéma. (parking d'Intermarché ou des bus)



Je viens en transports en commun

Je peux prendre le J'y Bus pour venir au cinéma.



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue

.....

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.

Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non

Contact :

Consultation du registre public d'accessibilité :

à l'accueil

sur le site internet

N° SIRET :

Adresse :



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1.
.....



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2.
.....



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3.
.....



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non